



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



# DONNER ENVIE D'UN MÉTIER ET RENDRE FIER DE SON MÉTIER, 17 PARTENAIRES SE MOBILISENT

Les métiers sont des sources d'épanouissement et de réalisation personnels. Ils sont aussi au cœur de l'ambition de réindustrialisation et de rayonnement de nos industries, services et de notre art de vivre, portée par France 2030.

C'est forts de cette conviction que WorldSkills France et ses partenaires ont souhaité répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt sur le volet Compétences et métiers d'avenir (AMI-CMA) lancé par France 2030 voilà quelques mois. Lauréats en mai 2024, les partenaires ont finalisé le consortium en mars 2025 dont le chef de file est WorldSkills France.



Les partenaires ont développé 9 actions concrètes (numérotées en Work Package – WP), dont certaines ont déjà été menées fin 2024 à l’occasion de la compétition mondiale des métiers WorldSkills Lyon 2024.

Le but commun est de « donner envie » aux jeunes de découvrir et de s’orienter vers les métiers stratégiques pour demain. L’ambition partagée vise également à transmettre la fierté d’exercer tous ces métiers notamment grâce au rayonnement des rôles modèles que sont les anciens compétiteurs WorldSkills.

### **Listes des actions (ou Work Package) intégrées dans cet AMI-CMA :**

**WP1 – Promouvoir l’ambition France 2030** à l’occasion des compétitions WorldSkills (nationales et internationales) à travers la création d’un **Pavillon France**.

**WP2** – Organiser la **rencontre européenne VET Forum** sur l’excellence dans la formation professionnelle à l’occasion de la compétition mondiale WorldSkills Lyon 2024.

**WP3 – Refondre les éléments pédagogiques** de découverte des métiers destinés à préparer les visites des WorldSkills en mettant en avant le développement durable / le numérique et les numériser pour les diffuser massivement et faciliter leur évolution régulière.

**WP4 – Concours des collègues** : déployer des « challenges » de « découverte métier France 2030 » destinés aux collègues. Grâce à une approche ludique, mêlant des activités en présentiel et en numérique, ce WP permettra de faire découvrir et promouvoir des métiers clés dans la dynamique France 2030 et non présents sur la compétition WorldSkills.

**WP5** – Adapter l’outil **mission future** développé en 2023 pour le visitorat physique des compétitions au visitorat « distanciel » des collégiens / lycéens et le territorialiser.

**WP6** – Déployer, à l’occasion des compétitions WorldSkills régionales, nationales et internationales, une **démarche de « fête métier »** dans le maximum de villes, en lien avec les lycées professionnels et les CFA locaux.

**WP7 – Créer et déployer des « challenges » entre les lycées professionnels et les CFA** pour inciter tous les jeunes professionnels et professionnelles à viser l’excellence et à prendre confiance en eux.

**WP8** – Mettre en œuvre, en lien avec l’éducation nationale, de **nouvelles approches pédagogiques auprès des enseignants** inspirées du « coaching » spécifique lié aux compétitions de métiers.

**WP9 – Mesurer l’impact** sur les jeunes compétiteurs de leur participation à des compétitions de métier (maturité professionnelle, carrière future, évolutions...).

Le consortium entend travailler de manière ouverte avec l’ensemble des acteurs intéressés et s’appuyer sur toutes les initiatives prises sur les territoires, dans les branches professionnelles ou par les entreprises afin de capitaliser sur les événements réalisés dans chaque région, à l’échelle nationale et également à l’international.

Les ministères de l’Education nationale, du Travail et de l’Agriculture sont étroitement associés à ces travaux. Le budget total du projet s’élève à 13M€ dont 7M€ de France 2030 via cet AMI-CMA.

À l’occasion de l’organisation de la première assemblée générale du consortium, Florence Poivey, présidente de WorldSkills France, a rappelé « **aujourd’hui, le métier retrouve une place prépondérante dans notre société. Faire avec ses mains, son intelligence et son cœur, est une source d’épanouissement personnel et de performance globale. Il faut redonner aux métiers leur vraie place dans notre société et rendre fiers les gens qui les exercent.** »



### Plus d'information sur France 2030 :

[France 2030 : un plan d'investissement pour la France | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

**Contact presse :** Arnaud Delaunay - [adelaunay@cofom.org](mailto:adelaunay@cofom.org) - 0671759304

### Les 17 membres du consortium

- Worldskills France, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, travaille à remettre l'envie et la fierté métier au cœur de chaque jeune.
- WorldSkills France Events, association loi 1901, met en œuvre tous les événements qui permettent de faire découvrir l'envie et la fierté métier.
- L'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie a pour missions d'informer sur les métiers, de conseiller les normands dans leur projet d'orientation, de s'engager aux côtés des entreprises pour faire connaître leur métier et d'animer, coordonner et outiller les professionnels de l'orientation.
- L'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de sa politique nationale de formation. La promotion des métiers est une mission phare et historique de l'ANFA. Elle s'incarne notamment dans un partenariat étroit avec Worldskills France.
- Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Elle fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences...) et aux besoins des entreprises.
- CMA France est l'établissement public national fédérateur du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Acteur référent dans l'accompagnement des entreprises artisanales et leader dans la formation par apprentissage, le réseau des CMA, à travers CMA Formation, forme chaque année plus de 112 000 apprentis, du CAP au Bac +3, dans ses 147 centres de formation. Il accompagne également près de 300 000 entrepreneurs dans le développement et la pérennisation de leur activité. En transmettant les savoir-faire et en préparant les artisans de demain, notre réseau joue un rôle clé dans le dynamisme et l'avenir du secteur artisanal.
- L'Association ouvrière des Compagnons du devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Elle réunit des hommes et des femmes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.
- La Fédération française du bâtiment, organisme professionnel (FFB) est un acteur majeur de la filière du BTP. Elle assure au quotidien la défense de plus de 50 000 entreprises du bâtiment adhérentes, dont 35 000 de taille artisanale.
- L'Académie aéronautique et spatiale Auvergne Rhône-Alpes, association loi 1901(AAS AURA) dont l'objet est d'informer et d'orienter vers les métiers de l'aéronautique et du spatial en Auvergne Rhône-Alpes, et de faciliter le recrutement par les entreprises régionales.
- L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) assure une mission de service public et relève du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est l'opérateur public de l'information et de l'accompagnement à l'orientation.

- L'Opérateur de compétences interindustriel (OPCO 2i) dont la mission est d'informer, de conseiller et d'accompagner le secteur de l'industrie dans la mise en œuvre de projets RH, compétences, formation et apprentissage.
- L'Opérateur de compétences des métiers de la mobilité, association soumise aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 (OPCO Mobilités), est structuré autour d'une logique interbranches en termes de proximité de métiers, d'emplois et de compétences. OPCO Mobilités permet, par la formation, la convergence de l'ensemble des acteurs vers une mobilité multimodale et durable.
- Le Syndicat national des entreprises du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air (SNEFCCA) regroupe et fédère plus de 1.100 entreprises du secteur afin de travailler conjointement aux intérêts et à la promotion de la profession.
- L'Union nationale des entreprises du paysage, syndicat patronal (UNEP), seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics, défend les intérêts des entreprises du secteur du paysage et des jardins, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier.
- L'Université Bourgogne Europe, établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel (Université Bourgogne Europe) propose aux côtés de 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne Franche-Comté un projet ambitieux et fédérateur, pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux d'aujourd'hui et de demain.
- L'établissement public Université Paris 12 Créteil (UPEC), ouvert sur le monde et sur un territoire en mutation rapide, s'engage pleinement dans la société. Cette université pense et répond aux défis de la transformation sociale et environnementale en promouvant plus de justice sociale.
- La Société PSYfiers AG, société anonyme de droit suisse, est le partenaire avec lequel WorldSkills France a développé les outils « mission future » et « mission future TEAM » notamment.